

A. B. C. A.

15, RUE DU GÉNÉRAL LECLERC - 78000 VERSAILLES

VERSAILLES, LE 30 Septembre 1983

COMPTABILITÉ )  
GESTION GÉNÉRALE ) 9 50 57-74 +

RÉCEPTION S/RENDEZ-VOUS - MARDI - JEUDI 14 H. - 17 H. 30  
BUREAUX FERMÉS LE SAMEDI

Michel Crochon

Administration de biens, Courtages, Assurances

SYNDICAT : Résidence MAZELEYRE  
18 Bd de la République  
92420 VAUCRESSON

Lettre recommandée avec A.R.  
ou contre émargement

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à l'assemblée générale de votre syndicat qui se tiendra en date du

JEUDI 27 OCTOBRE 1983 A 19 HEURES

en la salle PILATRE DE ROSIER sise au Centre Culturel de la MONTGOLFIERE - Rue Salmon Legagneur - VAUCRESSON, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Composition du bureau,
- 1 - Etude et approbation des comptes tels que présentés par la Sté A.B.C.A. au 30.6.83 et quitus au syndic de sa gestion pour la période correspondante,
- 2 - Etude et approbation du budget prévisionnel de gestion pour l'exercice 83/84 tel que présenté par la Sté A.B.C.A. arrondi à la somme de francs 1 803 000,00,
- 3 - Renouvellement du mandat de la Sté A.B.C.A. en qualité de syndic de la résidence, durée de son mandat, fixation de ses honoraires,
- 4 - Renouvellement du conseil syndical, durée de son mandat,
- 5 - Exposé quant aux procédures en cours :
  - Affaire ETOILE FOCH - Maître BOBLET,
  - Expert GUILLERMAIN,
  - Signature du protocole d'accord.
- 6 - Information quant au ravalement à entreprendre selon budget estimatif de francs 2 000 000,00 et mandat éventuel à délivrer au conseil syndical et au syndic pour mener plus avant ce dossier en vue de la prochaine assemblée générale,
- 7 - Décision à prendre quant au raccordement des alarmes ascenseurs, soit dans les halls d'entrées, soit chez les pompiers, selon propositions :
  - a) des Ets COFRATEL du 18.01.82 à francs 9 370,00 HT, pour l'ensemble de la résidence,
  - b) des Ets SORETEX du 17.06.82 à francs 65 071,60 TTC, pour l'ensemble.
  - c) des Ets MOUSSIER du 1.04.82
    - 1er variante : 9 349,20 TTC, pour l'ensemble de la résidence,
    - 2e variante : 3 299,85 TTC, par hall d'entrée
    - 3e variante : 1 664,04 TTC, par hall d'entrée
- 8 - Décision à prendre quant à la pose de bacs à fleurs selon budget à définir et mandat à délivrer au conseil syndical et au syndic en ce qui concerne le stationnement extérieur.



.../...

A. B. C. A.

SUITE N° 1

- 9 - Décision à prendre quant à la fourniture et la pose de répartiteurs de frais de chauffage selon proposition des Ets SCHLUMBERGER du 23.03.82 à francs
- 22,13 TTC par appareil pour la pose,
  - 28,99 TTC par appareil pour la redevance annuelle.
- 10 - Décision à prendre quant au remplacement des vannes en pieds de colonnes défectueuses selon propositions :
- a) des Ets SEPIC du 12.11.82 à francs 57 177,14 TTC.
  - b) des Ets SETB du 14.10.82 à francs 65 865,77 TTC.
- 11 - Décision à prendre quant à un éventuel nettoyage du réseau d'eau selon proposition des Ets SNADEC du 27.05.83 à francs 88 119,80 TTC et souscription éventuelle d'un contrat d'entretien auprès de ladite entreprise pour un montant TTC de francs 22 059,60 par an.
- 12 - Entretien général de la résidence.

Pour le cas où vous ne pourriez assister à cette réunion, nous annexons à la présente un pouvoir destiné à vous faire représenter par un mandataire de votre choix.

Comptant sur votre présence,

Veuillez agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

M. TREFCON



	BUDGET 82/83	DEPENSES 82/83	BUDGET 83/84
Fournitures entretien.....	10 900,00	11 252,85	12 500,00
Entretien espaces verts.....	60 000,00	69 305,60	76 500,00
Nettoyage couloirs de caves.....	2 400,00	1 454,17	1 600,00
EDF services généraux.....	25 000,00	22 316,45	25 700,00
Eau froide.....	163 000,00	109 710,92	122 900,00
Salaires et charges sociales.....	300 000,00	258 189,42	284 000,00
Honoraires TTC.....	82 000,00	73 443,70	81 000,00
Vacations TTC.....	3 000,00	5 001,05	5 500,00
Frais administration.....	5 000,00	9 866,90	10 900,00
Location salle.....	800,00	765,00	800,00
Honoraires Avocat.....	10 000,00	17 500,00	(18 000,00)?
Téléphone loge.....	2 500,00	2 873,60	3 200,00
Assurances Multirisques Immeuble.....	89 000,00	97 307,87	109 000,00
Assurances automobile.....	1 200,00	926,32	1 100,00
Taxe habitation loge.....	900,00	877,00	900,00
Petits travaux et réparations.....	27 000,00	54 186,72	40 000,00
Contrat entretien vide-ordures.....	12 400,00	8 271,44	9 100,00
Contrat entretien ascenseurs.....	46 000,00	72 323,28	66 000,00x
E.D.F. force motrice ascenseurs.....	45 000,00	38 589,94	44 500,00
Consommation fuel.....	800 000,00	840 018,44	100 000,00
Contrat entretien chaufferie.....	30 000,00	28 295,75	31 200,00
Travaux chaufferie.....	26 000,00	24 544,54	20 000,00
E.D.F. Chaufferie.....	27 500,00	22 955,21	26 500,00
Fourniture sel adoucisseur.....	4 500,00		10 000,00
Location compteurs.....	18 800,00	18 858,73	20 600,00
Entretien parkings.....	15 000,00	7 542,96	8 300,00
E.D.F. Parkings.....	11 400,00	7 844,41	9 100,00
Travaux parkings.....	2 000,00	35 603,01	10 000,00
Entretien extincteurs.....		1 225,32	1 500,00
Intérêts pour impayés CHALVENT.....		22 628,34	
Consommation Gaz + abonnement.....			652 000,00
	<u>1 821 300,00</u>	<u>1 863 678,94</u>	<u>1 802 600,00</u>

ARRONDI A LA SOMME DE FRS 1 803 000,00

SYNDICAT : Résidence MAZELEYRE

SITUATION FINANCIERE AU 30 JUIN 1983

APPELS DE FONDS

1 819 999,50

DEPENSES

1 863 678,94

COPROPRIETAIRES

227 277,02

CHARGES A PAYER

410 394,88

COMPTE BICE SOUS  
ETOILE FOCH

80 000,32

COMPTE TERRASSES SOUS  
A.B.C.A.

338 692,37

SOLDE DU SOUS  
ETOILE FOCH

550 106,66

BANQUE

8 024,45

2 649 087,07

2 649 087,07

1 863 678,94

1 863 678,94

ARRONDI A LA SOMME DE FRS 1 863 678,94